Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Premier ministre
INHESJ
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

4e session nationale spécialisée

# Management stratégique de la crise

2016-2017

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

***La 4e session nationale spécialisée « Management stratégique de la crise » débutera en septembre 2016. L'objectif de cette session est de mettre les participants en capacité d'initier, dans leur structure, une politique efficace de gestion des risques et de réponse aux crises et de créer les conditions d'une culture de crise adaptée aux contraintes sociétales et économiques.***

Ouverte à une vingtaine d'auditeurs de haut niveau, elle est organisée en séminaires de trois jours et demi par mois de septembre à juin. Les modules de formation intégreront les questions de planification de crise et de continuité d'activité, de communication de crise et de prise de décision dans des environnements incertains. Ils allieront corpus théorique, études de cas, mises en situation de crise, création d'outils de planification et d'aide à la décision. Son originalité et sa force sont d'inclure les trois dimensions du risque : **risque systémique** (atteinte des systèmes qui structurent une société), **risque stratégique** (décisions relatives aux stratégies, programmes et services où les incertitudes futures sont significatives) et **risque opérationnel** (risque de perte du à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs). Les participants pourront également suivre les conférences et séminaires communs avec les autres sessions nationales de l'INHESJ et de l'IHEDN.

INHESJ

**Institut national des hautes études**
**de la sécurité et de la justice**
**École militaire – Case n°39**
**1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP**

**Contact : département Risques et Crises**

**Tél : +33 (0)1 76 64 89 86**
**Fax : +33 (0)1 76 64 89 31**

**Courriel : formationcrise@inhesj.fr**

**Site internet : www.inhesj.fr**

Télécharger le
**Dossier de candidature**

Télécharger la
**Convention de formation**

# PUBLICS DE RÉFÉRENCE

Les auditeurs de la Session nationale spécialisée « **Management stratégique de la crise** » sont prioritairement choisis parmi :

- les élus nationaux et locaux ;
- les membres du Conseil économique, social et environnemental ;
- les magistrats de l'ordre administratif, financier et judiciaire ;
- les administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ;
- les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ;
- les cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et agents contractuels de niveau équivalent ;
- les commissaires divisionnaires de la police nationale ;
- les officiers et membres des corps de commandement des trois armées, gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers ;
- les universitaires et chercheurs de haut niveau des secteurs public et privé ;
- les directeurs de préfectures et fonctionnaires du cadre national des préfectures, notamment responsables des services interministériels de défense et de protection civile (SIDPC), et assimilés ;
- les cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ;
- les membres des professions libérales ;
- les dirigeants syndicaux nationaux ;
- les journalistes ;
- les personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif, culturel et cultuel ;
- des auditeurs issus des institutions européennes ;
- des auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs de la police, de l'armée et de la justice, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- des auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française ;
- les consultants.

Le directeur de l'institut peut retenir des personnalités dont la candidature présente un intérêt spécifique.

## Agrément à la formation des élus

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.

Télécharger le **Dossier de candidature**

Télécharger la **Convention de formation**

# ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA SESSION

**Des séminaires mensuels –** Leur progression vise à couvrir tous les champs du processus de crise, de la prévention au retour à la normale. Cet objectif intègre l'enjeu majeur d'une coopération et d'une coordination entre pouvoirs publics et acteurs privés.

**Des grands témoins –** Tout au long de l'année, les séminaires associeront de nombreux intervenants qui partageront leurs savoir-faire et leurs expériences sur de nombreuses crises nationales et internationales. Ils échangeront avec les auditeurs et apporteront leurs conseils pour définir des stratégies et mettre en place une culture de crise pérenne.

**Des exercices –** Les installations techniques du centre de formation à la gestion de crise du département « Risques et Crises » seront utilisées pour les exercices de mise en situation. Les auditeurs seront ainsi immergés dans des situations de crise réalistes permettant d'appréhender les contraintes de la prise de décision en environnement complexe.

**Des visites de centres opérationnels –** Elles seront organisées dans des structures nationales (ministérielles, régionales...) ou au sein de sièges de grandes entreprises.

**Des travaux de groupe –** Les auditeurs seront répartis en plusieurs modules tutorés (MT) travaillant en mode collaboratif.

*L'expertise du département Risques et Crises*

Plus de 1 000 formations de mise en situation et de prise de décision sont à l'actif du département dont la pédagogie est reconnue par plusieurs grandes écoles du réseau des écoles de service public ainsi que par des entreprises qui le sollicitent régulièrement pour former leurs cadres.

Des partenaires de référence :
ENA, ENM, ENSP, EOGN, ESEN, INET, EHESP, INVS, INERIS, CEA, CDSE...

## Déroulement

La **4e session nationale spécialisée** commencera à la fin du mois de **septembre 2016** et se terminera en **juin 2017**.

Les séminaires auront lieu au siège de l'Institut à Paris, à l'École Militaire.

La durée des séminaires est de **quatre jours par mois**, du lundi après-midi au vendredi midi.

**Les candidats admis à suivre la session ont une obligation d'assiduité aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.**

Télécharger le
**Dossier de candidature**

Télécharger la
**Convention de formation**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
INHESJ
INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

# Session nationale spécialisée – 2016-2017
## « Management stratégique de la crise »

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

4e session nationale spécialisée « Management stratégique de la crise » – Septembre 2016 – Juin 2017

### Du 27 au 29 septembre 2016
### Journées de rentrée à l'École militaire

**Séminaire commun de présentation aux auditeurs des trois sessions nationales**

- Les missions et le fonctionnement de l'INHESJ
- Présentation de la session nationale « Sécurité et Justice »
- Présentation de la session nationale « *Protection des entreprises et intelligence économique* »
- Présentation de la session nationale « *Management stratégique de la crise* »
- Les stratégies de la sécurité et de la justice : interventions des délégués interministériels et des Directeurs généraux appartenant aux ministères concernés.

**Séminaire introductif de la session « Management stratégique de la crise »**

- Séminaire de cohésion
- Mise en place des groupes de travail des auditeurs (GTA)

**30 septembre 2016 – Ouverture des sessions nationales de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de l'INHESJ, par le Premier ministre**

### Du 17 au 21 octobre 2016 – 1er séminaire

**Redonner du sens à la crise**

- Du risque à la crise
- Analyse de risques
- Cartographie des risques
- Diagnostic de situation et anticipation
- Grand témoin
- Visite de centre opérationnel
- Audit organisationnel
- Organisation de l'État face à la crise
- Mise en situation de crise

### Du 14 au 18 novembre 2016 – 2e séminaire

**Dispositif de crise 1/2**

- La démarche projet et la culture de crise
- Fédérer l'organisation autour du dispositif de crise
- Cartographie des acteurs
- La planification de crise
- La résilience et la mutation des organisations

**Intelligence et sécurité économiques***

- Focus risque et grand témoin

*(*) Conférences communes avec la session nationale « Sécurité et Justice »*

### Du 05 au 09 décembre 2016 – 3e séminaire

**Dispositif de crise 2/2**

- Obligations de l'entreprise en matière de crise
- Plan de continuité d'activité
- Les cellules de crise
- Focus risque
- Grand témoin
- Visite de centre opérationnel
- Mise en situation de crise

### Du 16 au 20 janvier 2017 – 4e séminaire

**La communication : s'y préparer et savoir agir en situation de crise**

- Le processus de médiatisation d'une crise
- La démarche stratégique de communication de crise
- Les outils de la communication
- *Mediatraining*
- Visite de centre opérationnel
- Grand témoin

### Du 20 au 24 février 2017 – 5e séminaire

**Aspects juridiques et économiques de la crise**

- Aspects réglementaires et normatifs
- Réglementation et prévention des risques
- Responsabilité civile et pénale du dirigeant
- Focus risque
- Grand témoin

### Voyage à Bruxelles*

- Visite du centre de crise de l'Union européenne (ERCC)
- Rencontre avec des parlementaires

*(*) Voyage commun avec la session nationale « Protection des entreprises et intelligence économique »*

### Du 20 au 24 mars 2017 – 6e séminaire

**Gestion de l'information et cyber risque**

- Signaux faibles et veille stratégique
- Focus risque
- Cyber risque et cyber crise
- La gestion des informations : recherche, qualification et analyse
- Grand témoin

### Du 24 au 28 avril 2017 – 7e séminaire

**Prise de décision et comportements humains**

- *Leadership* de crise et prise de décision
- Gestion des conflits et négociation
- La gestion du stress et des émotions
- Risques psycho-sociaux
- Techniques de gestion du stress par la sophrologie
- Grand témoin

### Du 29 mai au 2 juin 2017 – 8e séminaire

**Voyage d'études à l'étranger** *(Séminaire commun avec la session nationale « Protection des entreprises et intelligence économique »)*

### Du 12 au 15 juin 2017 – 9e séminaire

**Sortie de crise et retour d'expérience**

- Méthodologie d'exercice
- La sortie de crise
- Capitalisation et retour d'expérience
- Exercice de mise en situation
- Restitution des Groupes de travail des auditeurs

### Cérémonie de remise des diplômes et cocktail de fin des sessions nationales

*Certaines matinées seront consacrées à des séminaires communs avec les sessions nationales « Sécurité et Justice » et « Protection des entreprises et Intelligence économique », ainsi qu'avec l'IHEDN.*

*Cette formation étant actualisée en fonction du contexte, les thèmes des séminaires sont susceptibles de modifications.*

Télécharger le **Dossier de candidature**

Télécharger la **Convention de formation**

# DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription à la session nationale spécialisée « **Management stratégique de la crise** », destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés à :

- Pour les candidatures issues de structures publiques apportant un soutien au fonctionnement de l'Institut en moyens humains ou financiers ; **3 500 €**
- Pour les candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique de leur pays ; **3 500 €**
- Pour les candidatures issues de structures d'emploi de moins de 20 salariés, (sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSSAF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période ») ; **4 500 €**
- Pour les candidatures à titre individuel, ces dernières émanant exclusivement de candidats en fin de contrat de travail, en situation de recherche d'emploi ou ayant un projet de reconversion professionnelle ; **4 500 €**
- Pour les candidatures d'élus locaux et de cadres des collectivités territoriales ; **5 000 €**
- Pour les candidatures issues du secteur public ou privé et candidatures individuelles ne relevant pas des catégories précédentes. **7 000 €**

*Ces tarifs font l'objet d'un abattement de 10 % pour les candidatures de personnes ayant déjà suivi une session nationale ou un cycle de spécialisation et d'expertise, l'année précédente.*

**Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.**

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle. Une convention de formation spécifique et une facture sont alors établies.

Télécharger le **Dossier de candidature**

Télécharger la **Convention de formation**